

**RESEARCH PAPER #23**  
**RAPPORT DE RECHERCHE N° 23**

**Le travail des femmes :  
Défier et changer le monde**

**par  
Cindy Wiggins**

Mai 2003



**Canadian Labour Congress**

**Congrès du travail du Canada**

*Kenneth V. Georgetti, President/Président*

opeiu-/siepb-225

Préparé pour la Conférence de la condition féminine 2003 du CTC  
Toujours actives, les consœurs syndicalistes se mobilisent!

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
Contrechoc .....	2
Alors, qui a raison? Les femmes du monde ont-elles réussi? .....	5
L'Égalité des femmes est menacée au Canada .....	6
Les femmes, le travail et l'inégalité .....	15
Mondialisation économique : moteur de l'inégalité .....	18
Défier et changer le monde : le travail des femmes .....	23
Où en sommes-nous et quel est mon rôle? .....	28

# LE TRAVAIL DES FEMMES : DÉFIER ET CHANGER LE MONDE

---

*Cindy Wiggins, chercheuse principale  
Congrès du travail du Canada*

## Introduction

Vous vous rappelez la Marche mondiale des femmes que le Congrès du travail du Canada et le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF) avaient organisée en 1996? L'énergie des femmes, leur capacité de s'adapter et leur détermination à changer les choses ont fait tressaillir le pays d'un océan à l'autre. La Marche a réuni le mouvement syndical et les activistes sociaux dans des centaines de collectivités dans le but de faire progresser l'égalité de la femme.

### La Marche

La Marche des femmes organisée par le CTC et le CCASF s'inscrit au tout début d'une vague de résistance internationale à la mondialisation économique et à l'inégalité croissante qu'elle a entraînée dans le monde entier. La mobilisation populations et des mouvements n'a jamais cessé depuis.

Peu s'en doutaient à ce moment, mais notre Marche des femmes allait être le précurseur d'une opposition massive au capitalisme, tout comme la mobilisation ayant cours dans de nombreux pays de l'hémisphère sud. En 1998, une coalition internationale spontanée a fait échouer un accord secret sur le commerce, l'Accord multilatéral sur l'investissement. Le succès de cette coalition a amené la population des quatre coins du monde à croire à ce qui est possible. C'est ainsi qu'est né un mouvement mondial de solidarité populaire. En 1999, une immense protestation internationale a fait dérailler une réunion cruciale de l'Organisation mondiale du commerce.

### Résistance mondiale

La diversité des participants au Sommet populaire, au Forum social mondial et à la Marche mondiale des femmes – syndicalistes, jeunes, mouvement féministe, mouvements de paysans et de peuples indigènes, mouvements de paix et de justice sociale et mouvements environnementalistes – est sans précédent. Elle est une force créatrice de liens et de solidarité dont on ne pouvait autrefois que rêver.

Plus de 6 000 groupes de femmes disséminés dans 161 pays ont organisé la Marche mondiale des femmes 2000 contre la violence et la pauvreté. Des millions de femmes y ont participé sur

toute la surface du globe. Le travail de la Marche continue aujourd'hui, dans tous les coins du monde.

Le début du XXI<sup>e</sup> siècle a été marqué de stupéfiantes protestations contre les architectes du capitalisme mondial – les grandes multinationales, les gouvernements et les institutions financières internationales. Peu importe où allaient les grands qui dominent l'économie mondiale – Washington, Prague, Sao Paulo, Québec, Gênes – il s'y trouvait une collectivité internationale pour exiger le changement.

En 2001, ce mouvement en émergence a tenu une première assemblée à Porto Alegre, au Brésil, intitulée Forum social mondial. L'objectif consistait à définir comment et par qui l'économie mondiale serait gouvernée. En 2002, environ 51 000 participants, dont 15 000 jeunes, venus de 131 pays et s'exprimant dans 186 langues ont participé à l'événement. Cette année, cette participation a doublé. Organisé autour du thème « *Un autre monde est possible* », le Forum a pour but de changer le monde en proposant de nouvelles solutions économiques qui serviront les gens plutôt que la cupidité des entreprises.

## Contrechoc

Il n'est pas rare que les menaces à l'ordre établi entraînent un contrechoc. Dans la dernière décennie, nous avons assisté à une attaque concertée contre le mouvement des femmes ou le féminisme. Les pontes disent que le mouvement féministe a sensibilisé à la « situation des femmes », mais que tous les problèmes sont maintenant résolus. Les barrières sont tombées! Les femmes ont gagné l'égalité! Nous n'avons plus besoin du mouvement féministe, qui devrait s'éteindre poliment, tout simplement et conformément à la place que doivent tenir les femmes, vous comprenez.

Les médias grand public, qui sont largement propriété d'hommes blancs riches, perpétuent ardemment ce mythe. En juin 1998, la revue *Time Magazine* a déclaré que le féminisme était mort. *Newsweek* a qualifié le féminisme de grande expérience concluant à l'échec. Le *National Review Online* a affirmé en juin 2002 que 99 % du travail des féministes était accompli.

### Le contrechoc se développe!

Les effets de l'émergence de ce mouvement international, combinés à l'activisme local permanent en faveur de la justice et de l'égalité, expliquent le mouvement de ressac contre le mouvement féministe et les autres mouvements militant en faveur d'un changement radical et durable aux plans social, économique et politique.

« Les syndicats ont déjà été une bonne chose, mais ils n'ont plus d'utilité. »

« Le féminisme est mort – une farce – néfaste – nous sommes une génération "post-féministe". »

Les manifestants anti-mondialisation sont étiquetés comme de « des trouble-fêtes violents en marge de la société ».

### **Alors, qu'est-ce que le féminisme?**

Le féminisme est un mouvement en faveur d'un changement social, économique et politique ayant pour but de créer l'égalité. Il défie les idéologies, les structures politiques et sociales et les conditions qui pénalisent la vaste majorité des femmes.

Pour parvenir à une véritable égalité, le féminisme doit défier toutes les formes de discrimination. Les féministes canadiennes constatent que l'inégalité issue du racisme, de l'homophobie, de la discrimination fondée sur la capacité physique, sur l'âge ou sur la classe est profondément liée à l'inégalité générée par le sexisme. L'inégalité, quelle qu'en soit la forme, maintient le pouvoir économique, social et politique de la minorité riche. Les femmes qui subissent plusieurs formes de discrimination sont au front du mouvement féministe.

L'analyse féministe intégrée montre comment la vie des femmes et des fillettes est influencée de façon politique par la culture, le gouvernement et le marché du travail. Cette influence est simplement fonction de leur sexe, de leur classe, de leur race, de leur âge ou de leur orientation sexuelle. On assure ainsi aux riches hommes blancs presque toutes les positions de pouvoir économique et politique.

Les féministes croient que les femmes ont le droit de participer pleinement à la société, de la manière dont elles le souhaitent, de gagner des salaires équitables, de contrôler l'usage de leur corps et d'avoir une voix dans le processus décisionnel – à la maison, au travail, dans la collectivité et dans le domaine public.

« Notre mouvement se renforcera à mesure que nous viendrons à bout de la suprématie blanche et systémique, du sexisme et du patriarcat, de l'hétérosexisme et de l'homophobie, de la discrimination fondée sur la capacité physique, les préjugés de classe éducative et économique et de la discrimination fondée sur l'âge. Tous ces éléments existent ici, au Canada et, par conséquent, au sein de notre mouvement.

Nous créons des lentilles féministes, une praxie féministe, qui tissent tous nos caractères et notre être en une magnifique toile. »

Joan Grant Cummings,  
ancienne présidente du CCASF

À l'extrême, le contrechoc qui frappe la progression de l'égalité révèle une profonde misogynie. Les titres précisent pourquoi le féminisme est mauvais ou fondé sur des mensonges. Il existe un réseau mondial anti-féminisme qui publie régulièrement des textes sur Internet. Le site Web « Xmission » demande aux « Féminazies » de cesser leurs lamentations incessantes.

Récemment, une campagne de propagande très bien financée intitulée « Reprenons le campus » a envahi les collèges des États-Unis, associant le féminisme à un culte. C'est une campagne de désinformation menée auprès des étudiants dans le but d'arrêter les progrès pour prévenir la violence contre les femmes, d'imposer le silence aux femmes victimes d'agressions sexuelles et de détourner les jeunes femmes du mouvement féministe.

Le contrechoc cache une terrible vérité, celle des tenants du pouvoir – on a peur et on hait les féministes et les femmes, car elles constituent une menace pour l'ordre des choses. Le contrechoc met en péril des victoires difficilement remportées et rend difficile la mobilisation des gens autour de l'égalité et des droits de la personne, tant dans les syndicats que dans la collectivité.

La féministe Katha Pollit est d'avis que l'attaque contre les syndicats et le mouvement féministe vient principalement des personnes privilégiées, qui risquent de perdre une partie de leur pouvoir ou de leurs ressources économiques si ces mouvements l'emportent.

Le mouvement de justice sociale qui émerge à l'échelle internationale montre que les idéologies qui créent l'inégalité qui pénalise les femmes la créent également pour la classe ouvrière, les personnes victimes de discrimination raciale, celles vivant avec un handicap, les jeunes, les peuples des pays en développement, les Autochtones ainsi que les gais, les lesbiennes, les bisexuels et les transgendristes, où qu'ils vivent.

**Durant la conférence du CTC sur la  
condition féminine, nous devons comprendre :**

- C le contrechoc et l'opposition à l'égalité des femmes;
- C les liens entre les mouvements qui s'organisent en faveur de l'égalité;
- C notre rôle en tant que femmes syndicalistes;
- C où nous en sommes aujourd'hui et les gains que nous avons faits de façon générale et au sein du mouvement syndical; et
- C les défis à relever pour nous organiser en faveur du changement.

Assurez-vous de lire le texte qui accompagne le présent aperçu, « Le travail en vaut-il la peine pour les femmes? ». Il contient une foule de données sur les femmes et sur le travail.

**Alors, qui a raison? Les femmes du monde ont-elles réussi?**

S'il est vrai que le travail du mouvement féministe est terminé, le monde devrait être un havre assez merveilleux pour les femmes, n'est-ce pas? Voyons un peu. Il est clair que même si les luttes du mouvement féministe ont amélioré les choses, notre travail n'est pas terminé.

- C 1,3 milliard de personnes vivent dans une grave pauvreté dans les pays en développement – 70 % sont des femmes et des jeunes filles [Programme des Nations Unies pour le développement — PNUD];
- C 80 % des 50 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde sont des femmes;
- C les femmes ne représentaient que 11 % des parlementaires du monde en 1999 — les Nations Unies relient cet état de fait au nombre impressionnant de femmes vivant dans la pauvreté;
- C les femmes assurent environ 70 % du travail non rémunéré en s’occupant de la famille [Fonds de développement des Nations Unies pour la femme – UNIFEM];
- C la violence contre les femmes inclut le viol, les agressions physiques et sexuelles, les assassinats dits « crime d’honneur », les infanticides de fillettes, la violence pour raison de dot et la mutilation génitale (deux millions de jeunes filles par an);
- C le commerce du sexe génère environ 7 milliards de dollars par an et, chaque année, 4 millions de jeunes filles et de femmes sont achetées et vendues à des fins de mariage, de prostitution ou d’esclavage [UNIFEM];
- C deux tiers des 300 millions d’enfants qui ne reçoivent aucune éducation sont des fillettes – les deux tiers du milliard de personnes analphabètes sont des femmes. Dans le monde, 10 millions de fillettes âgées de 5 à 14 ans travaillent, et cela exclut les tâches ménagères [Marche mondiale des femmes];
- C l’usine indonésienne de NIKE emploie 75 000 personnes – 70 % sont des travailleuses de 17 à 21 ans, gagnant un revenu annuel de 360 \$ US;
- C le manque de ressources économiques et sociales a de graves conséquences sur la santé des femmes – 600 000 femmes meurent chaque année de complications de grossesse qui auraient pu être évitées tandis que 100 000 meurent des suites d’avortement insalubre; 300 millions de femmes n’ont pas accès aux contraceptifs dans les pays en développement [Condition féminine Canada/The Guardian];
- C les entreprises installées dans les zones de fabrication destinées à l’exportation des pays en développement emploient 27 millions de personnes, principalement des jeunes filles. Elles

Les femmes du monde entier continuent d’occuper des emplois faiblement rémunérés dans quelques catégories d’occupation, à détenir des postes sans autorité et à être moins bien rémunérées que les hommes.

Les femmes du monde : Tendances et statistiques, 2002  
Nations Unies

travaillent de longues heures pour de très maigres salaires, avec peu de normes encadrant le travail, et toute tentative de créer un syndicat est accueilli avec violence.

Ces statistiques témoignent de l'inégalité que subissent les femmes en raison de la violence, du manque de ressources économiques et sociales, d'une santé défaillante, des relations d'emploi et familiales et des abus des droits de la personne en général.

L'inégalité fondée sur le sexe n'est pas un accident. Non plus que l'inégalité et la double ou triple discrimination que subissent les gens de couleur, les personnes ayant un handicap, les Autochtones, les gais, les lesbiennes, les bisexuels et les transgendristes ainsi que les gens qui sont pauvres.

L'inégalité existe en raison de pratiques systémiques qui réserve aux femmes certains rôles sociaux, activités économiques et droits de la personne. Il est essentiel de comprendre le rôle des forces économiques, sociales, culturelles et politiques en jeu dans la détermination de la vie des femmes pour comprendre la lutte en faveur de l'égalité.

## L'égalité des femmes est menacée au Canada

L'inégalité est inadmissible, peu importe son contexte ou sa mesure. Elle est dommageable car elle nuit à la santé, à la sécurité et à la jouissance des droits fondamentaux de la personne. Elle pèse dans toutes les facettes de la vie – à la maison, dans la collectivité, dans le milieu de travail, au syndicat.

L'inégalité économique que subissent les femmes est à la base de la discrimination fondée sur le sexe. Cette inégalité touche tous les aspects de la vie d'une femme – l'accès à la nourriture, au logement, à l'éducation, à la formation, à l'emploi, à la justice judiciaire, à une vie exempte de violence, aux moyens d'assurer le bien-être des enfants et à la participation aux processus décisionnels qui déterminent leur vie. À l'extrême, l'inégalité met en péril la survie des femmes.

Kimberly Rogers est une victime de l'oppression des lois ontariennes de l'aide sociale. Elle a été condamnée parce qu'elle recevait parallèlement des prêts étudiants et de l'assistance sociale. Sa condamnation signifiait la perte de trois mois de revenu d'aide sociale et le confinement à son appartement durant une vague de chaleur sans précédent à Sudbury.

M<sup>me</sup> Rogers est morte dans son appartement, enceinte de huit mois.

2001

Au Canada comme ailleurs, les femmes sont victimes d'inégalité économique et sociale en raison des normes sociales qui assignent des rôles particuliers aux femmes – la responsabilité des soins familiaux, celle de l'éducation des enfants et le complément de l'homme. Nous appelons cela du sexisme.

Lorsqu'on le combine au racisme, à l'homophobie et à la discrimination fondée sur la capacité physique, le sexisme est porteur de préjudices économiques et sociaux beaucoup plus graves. L'âge est également lié à l'inégalité. Les jeunes femmes souffrent de l'inégalité économique et sociale tout comme la majorité des femmes âgées.

Parmi les facteurs qui perpétuent l'inégalité, citons les gouvernements, les milieux de travail et le milieu familial. Les politiques publiques, sociales tout autant qu'économiques, ne sont pas exemptes de discrimination sexuelle et ont des répercussions économiques différentes pour les femmes et les hommes.

Les politiques touchant l'économie, la société, le marché du travail et les milieux de travail qui n'abordent pas la discrimination fondée sur le sexe, le racisme, l'homophobie et la discrimination fondée sur la capacité pénalisent toujours les femmes en perpétuant ou en accroissant leur inégalité.

Par exemple, le gouvernement fédéral a intégré des programmes d'infrastructure à ses budgets annuels des années 1990 pour reconstruire les routes et les infrastructures de distribution d'eau et d'égouts. Ces travaux sont importants mais, pour la plupart, ils n'améliorent pas la situation économique des femmes.

Un programme d'infrastructure sociale, comme un programme national de garde d'enfants ou de soins à domicile, améliorerait la condition

sociale et économique des femmes. Ce type d'infrastructure n'a pas été à l'agenda des politiques publiques de nos gouvernements, mais les routes l'ont été, alors qu'elles ne sont en mauvais état.

Les compressions budgétaires touchant les programmes publics comme l'aide juridique, les soins de santé et la garde d'enfants, les logements sociaux, les soins à domicile, l'aide sociale, le soutien aux personnes handicapées, l'éducation postsecondaire, les refuges pour femmes battues et l'assurance-emploi, empirent l'inégalité féminine.

Il en va de même lorsque l'on maintient le salaire minimum à un bas niveau; lorsque la législation du travail n'aborde pas les facteurs qui touchent la participation des femmes à la main-d'oeuvre; lorsque les lois compliquent la syndicalisation et lorsque les programmes d'équité salariale et d'équité en emploi subissent des compressions. Les statistiques suivantes racontent l'histoire de l'inégalité des femmes au Canada.

### La pauvreté des femmes

- C 18 % des femmes vivent dans la pauvreté, contre 15 % des hommes
- C 37 % des femmes victimes de discrimination raciale sont pauvres, contre 35 % des hommes victimes de discrimination raciale
- C 43 % des femmes autochtones sont pauvres, contre 35 % des hommes autochtones

- C 71 % des personnes âgées à faible revenu sont des femmes
- C **Les femmes et la garde d'enfants : une question d'égalité**
- C 43 % des femmes âgées de plus de 65 ans vivant seules sont pauvres, contre 31 % des hommes
- C La garde d'enfants est l'un des besoins les plus pressants des Canadiennes.
- C 46 % des dépenses monétaires des femmes contribuent à l'égalité économique des femmes car elle limite leur participation à un travail
- C 48 % des immigrants et enfants sont pauvres (importanta strategia) ti-
- C 46 % des mères et familles d'un seul parent à charge de moins de 25 ans sont pauvres
- C 60 % des individus
- C Les femmes ayant un handicap ont gagné en moyenne seulement 15 600 \$ en 199
- C Le gouvernement fédéral a promis un programme national, qu'il n'a toutefois pas encore créé. La réglementation des services de garde est la seule façon de garantir des soins de qualité et pourtant, seulement un enfant sur 10 âgé de moins de 12 ans se trouve en milieu réglementé. Les familles dépensent en moyenne 2 428 \$ par an pour la garde d'enfants, mais les coûts sont beaucoup plus élevés dans les centres de la petite enfance.

Soixante-dix pour cent des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans font partie de la main-d'œuvre active, incluant 64 % ayant des enfants de moins de moins de 6 ans. Plus de 90 % des femmes retournent au travail dans l'année suivant la naissance de leur enfant.

L'absence de services de garde abordables est particulièrement difficile pour les jeunes femmes, car leur revenu tend à être faible. Les femmes autochtones ont des familles plus grandes que la moyenne, ce qui augmente leurs responsabilités familiales et le besoin de services de garde abordables.

Près de 96 % des préposés à l'enfance sont des femmes. Leur salaire moyen était de 20 600 \$ en 2000. Cela est un magnifique exemple de la mesure dans laquelle le travail des femmes qui s'occupent d'autres personnes est sous-évalué et sous-rémunéré.

**L'écart salarial : les femmes ont besoin de l'équité salariale maintenant!**

- C Dans l'ensemble, les femmes gagnent 63,9 cents pour chaque dollar gagné par les hommes, et celles qui travaillent à temps plein à l'année gagnent 73 cents pour chaque dollar gagné par les hommes.
- C En 2000, les gains annuels moyens, pour l'ensemble des femmes, se chiffraient à 23 796 \$, soit 13 000 \$ de moins que les hommes.
- C 54 % de toutes les personnes faiblement rémunérées (moins de 20 000 \$) – sont des femmes – le seuil de la pauvreté pour une personne seule est de 19 261 \$ et de 29 944 \$ pour une famille de trois.
- C 6 % des femmes reçoivent le salaire minimum, comme 9 % des femmes de 20 à 24 ans, contre seulement 3,7 % des hommes. Soixante-deux pour cent de toute la main-d'oeuvre au salaire minimum sont des femmes.
- C 84 % des personnes gagnant plus de 100 000 \$ par an sont des hommes; le nombre de femmes de couleur dans cette catégorie est trop faible statistiquement pour être significatif.
- C L'écart salarial pour les femmes détenant un diplôme universitaire a augmenté, passant entre 1995 et 2000 de 75,9 % des gains des hommes à 69,8 %. C'est là un signe troublant d'une inégalité croissante.
- C L'écart salarial des femmes victimes de discrimination raciale était de 3 000 \$ inférieur à celui subi par les autres femmes en 1995, de 6 000 \$ pour les femmes autochtones et d'un peu plus de 5 000 \$ pour les femmes ayant un handicap. (Dernières données disponibles.)

**Gagner moins pour une retraite moindre :  
les femmes et les régimes de retraite**

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes; ont un taux plus élevé de maladies chroniques et ont généralement un revenu inférieur à celui des hommes. Ces données se combinent pour produire une inégalité de protection pour les femmes à la retraite.

- Ⓒ 71 % de toutes les personnes âgées à faible revenu sont des femmes
- Ⓒ 39 % des femmes profitent d'un régime de retraite d'employeur contre 42 % des hommes
- Ⓒ Les femmes travaillent 75 % de leurs années actives potentielles, tandis que les hommes en travaillent 94 %
- Ⓒ Comme les gains moyens des femmes se situent à seulement 23 796 \$, la majorité d'entre elles ne peuvent contribuer à un REÉR
- Ⓒ Les régimes de retraite publics sont une source essentielle de revenu de retraite pour les femmes, comptant pour 60 % de ce revenu; seulement 22 % des mères monoparentales jouissent d'un régime de retraite
- Ⓒ Le revenu moyen des femmes de plus de 65 ans n'est que de 16 898 \$, ce qui est 2 300 \$ de moins que le seuil de la pauvreté pour un individu, contre 26 833 \$ pour les hommes

**Un revenu de retraite inadéquat est une source clé d'inégalité pour les femmes, en particulier celles qui vivent seules.**

### **Le logement : un droit fondamental de la personne**

Le logement adéquat est un droit fondamental inséré dans les lois internationales sur les droits de la personne car le logement est fondamental à la dignité humaine, à la santé physique et mentale et à la sécurité de toute personne.

Comme les femmes sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu, le logement abordable est un élément clé de l'égalité des femmes. Entre 1989 et 2000, 10 des 15 grandes villes canadiennes avaient connu une augmentation de loyer moyenne de 20 %, tandis que le revenu familial n'avait augmenté que de 3 %.

Vingt pour cent des personnes consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement, ce qui les place en besoin impérieux de logement. Les mères monoparentales, jeunes femmes, femmes d'âge mûr vivant seules, femmes ayant un handicap, femmes autochtones et femmes victimes de discrimination raciale sont les plus à risque d'avoir besoin d'un logement en raison de leur faible revenu et des discriminations courantes. Les femmes et les familles victimes de discrimination raciale déclarent verser des honoraires pouvant atteindre 5 000 \$ pour le courtage d'un logement.

Le nombre de familles avec enfants cherchant refuge auprès des organisations destinées aux sans-abris a augmenté de 45 %. Cela est directement lié à la prévalence des faibles revenus chez nos jeunes familles. Les jeunes et les Autochtones constituent une part significative des sans-abris – la majorité quittent la maison pour échapper à la violence.

Le gouvernement fédéral a annulé tout financement de logement social. En conséquence, le nombre d'unités de logement abordable construites chaque année est passé de 25 000 à 8 400. Il y a eu récemment un léger réinvestissement au titre des logements sociaux. Nous avons besoin d'un engagement ferme à construire 20 000 unités par an.

### **La violence contre les femmes**

L'inégalité économique et sociale est à la fois la cause et la conséquence de la violence contre les femmes. Elle a de graves répercussions touchant l'économie, la santé et les aspects sociaux pour les femmes, les familles et la société. La violence contre les femmes est sous-déclarée, mais nous savons qu'elle est intense et persistante.

- C 51 % des femmes déclarent avoir subi au moins une agression physique ou sexuelle au cours de leur vie; dans 25 % des cas, de la part de leur partenaire ou conjoint actuel ou précédent
- C Entre 1993 et 1999, 690 000 Canadiennes, soit 8 %, ont subi des agressions de leur partenaire ou de leur ex-partenaire; 25 % des femmes autochtones avaient subi des agressions, tout comme 6 % des immigrantes et 7 % des femmes victimes de discrimination raciale
- C 39 % des femmes ont subi une agression sexuelle au cours de leur vie; seulement 10 % l'ont déclarée
- C 16 % des femmes ont subi une agression sexuelle lors d'un rendez-vous amoureux
- C Il y a maintenant 470 refuges pour femmes battues au Canada, alors qu'il y en avait 18 en 1975
- C 65 % des femmes disent qu'elles ont peur après la tombée de la nuit, contre 29 % des hommes
- C Des études estiment que le coût de la violence contre les femmes oscille autour de 5 milliards par an, presque le coût d'un programme national de garde d'enfants

Évaluation de la violence contre les femmes : ministres fédéral/provinciaux-territoriaux responsables de la condition féminine, 2002

## Les femmes, le travail et l'inégalité

Il existe une règle, sage et bien établie, selon laquelle la meilleure forme de sécurité économique se trouve dans un emploi à temps plein. Toutefois, depuis deux décennies, le marché du travail a connu une importante restructuration – des licenciements permanents, la sous-traitance des emplois, une augmentation du travail à temps partiel, non traditionnel et précaire ainsi qu'un accroissement du travail autonome.

Les gouvernements continuent de privatiser les emplois du secteur public. Ces emplois qui, traditionnellement, ont été une source de bons emplois pour les groupes en quête d'égalité car ils offraient un salaire élevé, de bons avantages sociaux et un niveau élevé de syndicalisation.

Pour beaucoup trop de gens, en particulier des femmes, des femmes victimes de discrimination raciale, des jeunes, des femmes autochtones et des femmes ayant un handicap, l'emploi ne suffit pas à fournir un gagne-pain. Cela se traduit par une inégalité croissante des revenus.

Les 20 % de familles au revenu le plus élevé ont augmenté leur part des revenus totaux, passant de 40 à 44 % entre 1981 et 1997. Les 20 % de familles au plus faible revenu ont vu leur part chuter de 4 à 2 %!

Le travail à temps plein était autrefois la norme. Toutefois, les emplois cadrent de moins en moins dans ce modèle. Le travail à temps plein et permanent a décliné, représentant en 1989, 67 % des emplois totaux et, en 2001, 63 % – un signe de l'augmentation du travail non traditionnel (Cranford, Vosko, Zukewich, 2003). Ce type de travail est caractérisé par l'insécurité d'emploi; la faiblesse du salaire et des avantages sociaux; le

### Les femmes travaillent parce qu'elles n'ont pas d'autre choix!

- C 56 % des femmes occupaient un emploi rémunéré en 2001
- C 70 % de toutes les femmes ayant des enfants de moins de 16 ans travaillent
- C 67 % des mères monoparentales sont employées, mais seulement 46 % sont employées lorsque leurs enfants ont moins de trois ans
- C 27 % des femmes travaillent à temps partiel, contre 10 % des hommes
- C Les femmes comptent pour 70 % de tous les travailleurs à temps partiel; un quart aimeraient, mais ne peuvent trouver, un travail à temps plein, et 20 % travaillent à temps partiel pour remplir leurs obligations familiales; seulement 25 % affirment travailler à temps partiel par choix personnel
- C La majorité des familles ont deux gagne-pains; si les femmes de ces familles n'étaient pas employées, le taux de pauvreté de ce type de famille serait de 18 % plutôt que de 5 %
- C 52 % des femmes employées profitaient d'avantages sociaux médicaux, contre 65 % des hommes
- C Les femmes comptent pour 52 % de la population active occupant plus d'un emploi

peu d'influence sur les processus de travail et le plus grand risque de travailler dans un milieu non syndiqué (Vosko, 2003.)

Les femmes sont les plus susceptibles d'occuper ces emplois. Elles demeurent concentrées dans d'étroites catégories d'emploi, qui tendent à offrir un salaire moindre. Soixante-dix pour cent des emplois dans l'enseignement, les soins aux malades, la santé, le travail de bureau, les ventes et les services ainsi que de l'administration sont occupés par des femmes. En 2002, seulement 44,5 % des femmes actives sur le marché du travail occupaient des postes à temps plein à l'année, contre 56 % des hommes. Plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel : elles occupent 70% de tous les emplois à temps partiel. Presque 14 % des femmes travaillent de façon indépendante. En général, une femme sur cinq occupe un emploi non traditionnel et très précaire, et un tiers des femmes reçoivent un faible salaire.

Le travail autonome s'est répandu, pour représenter presque 11 % de tous les emplois. Le revenu annuel moyen des travailleuses autonomes à leur compte n'était que de 13 032 \$ en 1999, contre 19 769 \$ pour les hommes. Les personnes qui travaillent de façon autonome ne profitent pas des avantages sociaux importants

comme un régime de retraite ou des couvertures d'assurance médicale ou invalidité prolongée. Les travailleuses autonomes n'ont pas accès à des programmes d'équité salariale ou d'équité en emploi, non plus qu'à une protection syndicale qui améliore grandement la sécurité économique.

En dépit de niveaux plus élevés de compétence et d'éducation post-secondaire que la population canadienne qui n'est pas victime de discrimination raciale, les travailleurs victimes de discrimination raciale souffrent d'une plus grande inégalité de revenu. Bon nombre d'immigrants victimes de discrimination raciale, en particulier les femmes, se trouvent pris dans des emplois faiblement rémunérés n'offrant aucune sécurité.

Les femmes autochtones et celles ayant un handicap vivent de profondes inégalités et pauvretés. En 1996, 43 % des femmes autochtones avaient un revenu inférieur au seuil de la pauvreté, contre 20 % des femmes non autochtones. En moyenne, le revenu des femmes ayant un handicap n'était que de 15 600 \$ en 1994 – 5 000 \$ de moins que le salaire moyen des femmes sans handicap.

Les travailleuses victimes de discrimination raciale sont moins bien payées que les autres femmes. Presque 53 % ont des revenus inférieurs à 20 000 \$, contre 38 % des hommes victimes de discrimination raciale et 32 % de tous les autres hommes. Elles sont moins susceptibles de participer à un régime de retraite – 35 %, contre 39 %. La discrimination, le racisme et parfois la langue jouent un rôle considérable dans cette inégalité.

Les jeunes travailleurs et travailleuses sont concentrés dans des secteurs d'emploi plus vulnérables à l'exploitation et à la discrimination, comme en témoigne le taux élevé de pauvreté, en particulier chez les jeunes familles avec des enfants.

L'inégalité des jeunes femmes découle des emplois à faible revenu, du salaire minimum bien inférieur au seuil de la pauvreté, de l'absence de services de garde d'enfants abordables, d'un accès limité à l'assurance-emploi (AE) et de la discrimination.

Tous ces changements, combinés à des compressions budgétaires dans les programmes de soutien du revenu et les programmes sociaux, ont laissé familles et individus dans la pauvreté, ou plus vulnérables à celle-ci. Plutôt que d'être une source de bons emplois bien rémunérés, le marché du travail perpétue l'inégalité économique des femmes.

Ce n'est pas par accident que les femmes sont concentrées dans les emplois à temps partiel et précaires. Elles conservent la responsabilité principale de la famille et effectuent le gros du travail non rémunéré, ce qui nuit à leur participation à la main-d'oeuvre active. On n'a pas tenu compte de cet état de fait avec des politiques visant à améliorer l'équilibre travail-famille. L'inégalité économique subie par les femmes peut se résumer par la combinaison de faibles salaires ou d'absence de rémunération pour le travail des femmes.

La syndicalisation est une réponse parmi d'autres. Dans la mesure où le marché du travail contribue à l'inégalité, les femmes syndiquées profitent d'un avantage. Elles gagnent en moyenne 5,44 \$ de plus de l'heure que les femmes non syndiquées. L'avantage s'étend aux avantages sociaux. Pour les travailleuses de couleur, la différence est également significative. En 1999, les gains moyens des travailleuses de couleur syndiquées s'élevaient à 27 908 \$, soit 7 136 \$ de plus que pour celles qui n'étaient pas syndiquées. Comme nous le démontrons ci-dessous, l'adoption de politiques publiques contribuerait à améliorer cette situation.

L'inégalité économique des femmes est attribuable principalement au marché du travail, qui rend le « salaire social » extrêmement important pour les femmes. Le salaire social inclut une vaste gamme de programmes sociaux et de services publics.

La tendance vers la privatisation du système de santé a des répercussions considérables pour l'égalité des femmes. Celles-ci n'ont tout simplement pas les ressources nécessaires pour payer des soins privés, rendant l'accès aux soins de santé inégal.

Le manque de services de garde d'enfants, de soins à domicile et de soins à des personnes âgées accroît l'inégalité économique des femmes en restreignant le temps disponible pour du travail rémunéré. Les taux d'aide sociale sont bien en dessous du seuil de la pauvreté. Moins de 30 % des femmes se qualifient pour l'assurance-emploi (AE).

### Politiques favorables aux femmes - Bâtir le salaire social

- C garde d'enfants
- C soins à domicile et soins des personnes âgées
- C législation sur l'équité salariale
- C législation sur l'équité d'emploi
- C congé de maternité amélioré et enrichi
- C assurance-chômage
- C régime de retraite
- C réforme de l'aide sociale
- C politique sur l'immigration et les réfugiés
- C augmentation du salaire minimum
- C lois facilitant la syndicalisation
- C stratégies contre la violence faite aux femmes
- C politiques concentrées sur les jeunes femmes
- C politiques anti-discrimination et anti-harcèlement
- C politique de soutien du revenu pour les personnes ayant un handicap
- C stratégies pour abolir l'inégalité des Autochtones
- C normes de responsabilités familiales dans la loi sur l'emploi
- C accès à l'éducation et à la formation

## Mondialisation économique : moteur de l'inégalité

Ce qui se produit au Canada s'insère dans une démarche capitaliste mondiale visant à créer une seule économie de marché couvrant toute la planète, assortie d'un unique ensemble de règles pour assurer des méga-profits. Cela a profondément accru et élargi les inégalités et la pauvreté, partout dans le monde. Les architectes de cette mondialisation économique sont les propriétaires et les actionnaires des multinationales.

La mondialisation économique ne peut se réaliser sans la participation et la conformité des gouvernements. C'est une approche idéologique de droite en matière de structure économique, et rien d'autre

« La réalité est qu'en abattant les barrières au commerce, de nouvelles barrières s'élèvent dans la disponibilité des biens et des services publics. »

Naomi Klein

Actuellement, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) élabore un accord commercial sur les services qui mettrait tous les services publics sur un même pied commercial. (GATS) Les services publics sont essentiels à l'égalité des femmes parce qu'ils élèvent le niveau de vie.

qu'un choix politique. Il n'y a rien d'inévitable à ce sujet. Bien d'autres choix seraient possibles, mais ils mettraient en péril l'obscène accumulation de richesse générée par ce modèle économique. Les personnes détenant le pouvoir économique et politique souhaitent écarter ces choix.

La création d'une économie mondiale n'est pas une mince affaire, et il faut des mécanismes pour y parvenir. Quatre éléments essentiels sont à la base d'une économie mondiale :

1. Toutes les barrières à la croissance économique, à l'accès aux marchés et, par conséquent, aux profits, doivent être abattues, même si elles poursuivent des objectifs positifs comme un environnement propre, des aliments sains, la protection des emplois, l'accès à l'eau potable, les droits de la personne ou les systèmes de santé publics.
2. Les lois gouvernementales empêchant ces réalisations ou diminuant les marges de profit doivent être éliminées.
3. Les droits de propriété intellectuelle des entreprises doivent être protégés au moyen de législations sur les brevets.
4. Toute activité économique doit résulter en une commodité destinée à la vente dans un marché, y compris les biens publics comme la santé, l'éducation et le soin des enfants.

Les accords internationaux de commerce constituent le principal véhicule pour mettre ces éléments en place. Ces accords écartent les préoccupations environnementales, sociales, économiques et culturelles en faveur de priorités de commerce et d'investissement.

Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont des organismes internationaux formés de gouvernements.

Ils dirigent le développement de l'économie mondiale au nom des gouvernements qui, à leur tour, sont acquis aux intérêts des grandes sociétés.

Le FMI et la Banque mondiale fournissent des prêts aux pays en développement. En retour, les pays sont tenus de mettre en place des éléments de la mondialisation économique.

L'OMC crée et met en oeuvre les accords commerciaux.

Les composantes de base de la mondialisation économique sont les mêmes partout dans le monde, et on les désigne souvent sous le nom Programme d'ajustement structurel (PAS). Il s'agit en fait de modifier l'économie de façon à maximiser la croissance économique et les profits.

- C Privatisation des institutions publiques et des services sociaux accompagnée d'une réduction des impôts
- C Exercice de pressions à la baisse sur les salaires
- C Réduction des normes et des lois de protection environnementale
- C Déclin ou élimination de la protection des travailleurs – lois du travail
- C Blocage ou interdiction des syndicats – syndicalisation et négociation collective
- C Affaiblissement des réglementations coûteuses pour les entreprises
- C Diminution de la protection des droits de la personne
- C Renforcement des droits de propriété intellectuelle par la protection des brevets

Les effets de la mondialisation économique sont les plus néfastes pour les populations des pays en développement, où la pauvreté et l'inégalité absolues ont crû considérablement, et en particulier pour les femmes qui sont le plus vulnérable au plan économique, partout dans le monde.

La Banque mondiale a estimé que le revenu moyen des 10 % de personnes les plus pauvres du monde a chuté, passant de 30 % de la moyenne nationale à 24,7 %. Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour; trois milliards vivent avec moins de deux dollars par jour, et plus encore avec moins de cinq dollars par jour.

La mondialisation économique menace l'agriculture de subsistance dans les pays du Sud et met en péril la sécurité alimentaire de millions de gens dans les pays en développement. Elle a multiplié les lieux de travail en maquiladora (zone franche), qui emploient une majorité de femmes dans des conditions horribles. Elle a fait perdre une quantité impressionnante d'emplois partout dans le monde, touchant en particulier les femmes.

La mondialisation économique a mené des millions de femmes, surtout des jeunes, vers une nouvelle forme d'esclavage – le travail domestique. Souvent vendues par des agents à des familles de divers pays du monde, ces femmes deviennent des travailleuses domestiques en migration. Elles ont peu de droits reconnus par la loi, quand elles en ont, ce qui les rend totalement dépendantes de la « bonne volonté » de leur employeur. Elles travaillent de longues et exténuantes heures en échange d'un maigre salaire et d'une alimentation inadéquate. Elles n'ont aucune vie privée. Bon nombre subissent des abus physiques ou psychologiques.

La mondialisation économique s'exécute par le biais des politiques nationales d'immigration, car la plupart des pays du monde importent ou exportent des travailleurs et travailleuses. La politique d'immigration canadienne définit un nombre croissant de gens arrivant au Canada comme travailleurs ou travailleuses « non immigrants », ou migrants. Ces personnes s'insèrent dans une catégorie juridique distincte n'offrant aucun statut de résidence permanente. Elles se voient donc refuser les services et la protection dont jouit la population, citoyenne ou immigrante, ayant le statut de résidence permanente. Ainsi, le gouvernement crée un marché du travail victime de discrimination raciale et sexuelle dans lequel les travailleurs et travailleuses ont moins de droits que les autres.

Il est clair que les accords commerciaux ne touchent pas seulement le commerce. Ils visent à imposer un ordre économique et social mondial qui n'est pas restreint par les lois nationales ou les gouvernements. Ils visent à obtenir un pouvoir économique et politique absolu. Les accords commerciaux internationaux et la mondialisation économique ont pour but d'enlever toute signification à la démocratie.

Les mouvements féministes et les mouvements de justice sociale se multiplient à l'échelle internationale pour répondre à cette tendance mondiale qui menace le bien-être et à l'égalité économique.

Défier et  
changer le monde : le travail des femmes

**Les femmes du monde n'ont donc pas terminé leur tâche...  
mais nous la terminerons!**

**Le défi est grand, mais pas impossible.**

Au cours de l'histoire, nous, les femmes, n'avons jamais détenu un grand pouvoir économique ou politique. Nous avons pourtant accompli des changements remarquables. Nous avons amélioré la vie des femmes dans toutes ses facettes – économique, sociale, culturelle et politique. Les pionnières du mouvement féministe, des années 1800 jusqu'à nos jours, ont changé le monde!

Au Canada, les consœurs syndiquées ont été de toutes les luttes – se battant pour nos droits en tant que travailleuses et en tant que femmes. La tâche n'a jamais été facile – elle ne l'est jamais lorsqu'il s'agit de défier les pouvoirs intransigeants et de changer le monde. Les femmes ont fait face à la colère, à des attaques personnelles, au ridicule et même à la violence, mais elles ne sont pas découragées. Et nous devons faire de même.

Voici quelques exemples :

- C Les travailleuses se sont battues pour le droit de vote; les organisatrices en faveur du suffrage portaient une bannière « Vote des femmes » au défilé de la fête du Travail de 1913 – les peuples autochtones ont dû lutter jusqu'en 1960 pour obtenir le droit de vote.
- C Annie Buller a été emprisonnée en 1931 pour avoir créé une caisse de défense destinée aux grévistes.
- C Nous nous sommes battues pour le droit de travailler : 1870 marque l'année d'embauche de la première femme au sein de la fonction publique fédérale; 1955 marque celle où les travailleuses ont obtenu le droit de continuer à travailler après leur mariage; en 2002, une travailleuse sur quatre était employée dans le secteur public.
- C Les travailleuses demandent l'équité salariale : en 1951, à travail égal, salaire égal en Ontario (1952-1975 dans les autres sphères de compétence); en 1985, salaire égal pour travail de valeur égale en 1985, au Manitoba : 1988, en Ontario : 1996, au Québec et ça continue...
- C Nous avons toujours pris part au mouvement féministe, à tous les niveaux : en 1975, Grace Hartman devenait la première présidente du SCFP et la seconde présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme.
- C L'esclavage a officiellement été aboli au Canada en 1833; la dernière école de ségrégation noire a fermé ses portes au Canada en 1965; dans les années 1980, la coalition des syndicalistes noirs a été formée pour lutter en faveur de la représentation au sein des structures syndicales; Lynn Jones est la première femme de couleur élue vice-présidente du CTC, en 1992.
- C 1969 marque la décriminalisation du contrôle des naissances.
- C 1946 marque le relâchement des restrictions visant les immigrantes chinoises; les Chinois étaient employés pour construire la voie ferrée, mais les Chinoises ne pouvaient venir au pays.
- C Nous avons toujours organisé : en 1877, Helena Gutteridge syndicalisait les travailleuses en Colombie-Britannique; en 1941, Eileen Tallman organisait la première grève dans le secteur bancaire canadien; en 1978, de jeunes travailleuses ont fait la grève contre Fleck et on fait face à une imposante agression policière pour gagner la reconnaissance syndicale; il y a tant d'exemples.

- C En 1985 était fondé le réseau des femmes ayant un handicap : le CTC lançait la campagne PLUS en 2002 pour demander aux syndicats de faire davantage dans la lutte pour les droits des personnes ayant un handicap.
- C La cause de la consœur Bonnie Robichaud change la loi canadienne pour rendre les employeurs responsables d'un milieu de travail exempt de harcèlement.
- C Avantages aux couples de même sexe – Nancy Rosenberg et Margaret Evans, des consœurs syndiquées, contestent la loi fédérale et gagnent leur cause.
- C Dans les années 1970, les femmes syndiquées obtenaient gain de cause dans leur lutte pour le droit de choisir l'avortement;
- C En 1988, un jugement de la Cour suprême retirait l'avortement du code criminel (durant la conférence du CTC sur la condition féminine).
- C La lutte pour l'égalité de Tawney Meiorin, syndicaliste, a entraîné une obligation proactive des employeurs d'appliquer des politiques et des pratiques exemptes de discrimination dans le milieu de travail.

**Des Canadiennes visionnaires et fortes ont bataillé dur pour faire avancer le droit à l'égalité des femmes depuis plus d'un siècle. Les syndicats et les consœurs syndicalistes ont été au centre de la lutte pour l'égalité et le sont toujours.**

Les consœurs syndicalistes ont vite reconnu que l'inégalité que vivent les femmes dans leur milieu de travail n'est pas différente de celle qu'elles subissent ailleurs – à la maison, dans les processus décisionnels et dans le monde des dirigeants politiques – et ne peut en être séparée.

Les facteurs qui créent l'inégalité – la discrimination systémique, le racisme, l'homophobie, la discrimination fondée sur la capacité physique, les privilèges et pouvoirs masculins ainsi que les normes sociétales – forment un continuum touchant les femmes dans tous les aspects de leur vie. La lutte pour le droit à l'égalité doit se faire sur plusieurs fronts à la fois, en coalition avec le plus vaste mouvement féministe, de façon à ce que l'inégalité soit visible et connue dans toute son ampleur.

Ce qui semble être une conclusion toute simple n'a pas coulé de source pour tout le monde. En fait, cette approche constitue l'essence de la lutte visant à mettre l'égalité au centre du programme du mouvement syndical.

Traditionnellement, les syndicats défendaient collectivement les droits des travailleurs et travailleuses contre l'exploitation dans le milieu de travail. Ce rôle central consistait à lutter pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Les consœurs syndicalistes ont eu la lourde

tâche d'amener le mouvement syndical à comprendre que « les problèmes des femmes sont les problèmes du syndicat » et, parallèlement, que ces difficultés dépassent le milieu syndical et le milieu de travail.

Le travail des conseillers syndicalistes au début des années 1970 s'est concentré sur les thèmes clés de la garde des enfants et du droit des femmes de choisir l'avortement, des dossiers très difficiles à cette époque. Comme le note Sue Genge dans son ouvrage *Union Women are Leaders – Their (Our) Impact on Social Movements*, il s'agit d'une grande victoire et ce, pour de nombreuses raisons :

- C On a alors compris que le contrôle de son propre corps est l'élément fondamental et essentiel de la capacité des femmes d'avoir la mainmise sur tous les aspects de leur existence.
- C Cette victoire a amené le mouvement syndical à la compréhension générale du fait que travailler en coalition avec la communauté et avec les organismes de justice sociale nous renforce et augmente notre efficacité dans une lutte pour un changement progressif.
- C Elle a été cruciale pour le développement d'un syndicalisme social.

On ne peut sous-estimer l'importance de ce virage intellectuel dans le mouvement syndical. Il est à la base de l'intégration du droit à l'égalité dans tous les travaux du mouvement syndical. Il est aussi au cœur de la consolidation du virage d'un syndicalisme « de terrain en entreprise ou en usine » à un syndicalisme social.

Les membres des syndicats vivent autant dans la collectivité que dans leur milieu de travail. Le syndicalisme social sert mieux la classe ouvrière parce qu'il établit le lien entre les répercussions des grandes décisions politiques et le milieu de travail et parce qu'il démontre que le changement doit se produire à ce niveau tout autant que sur le « plancher de l'usine ».

Il montre que la seule façon de réaliser un changement politique est de construire de solides alliances avec les activistes communautaires, le mouvement féministe et les mouvements faisant la promotion de la justice sociale et des droits de la personne. Ces alliances, tant à l'échelle locale que mondiale, apportent la force et la solidarité nécessaires pour changer le monde.

L'intégration des questions d'égalité

Le syndicalisme social a caractérisé le mouvement syndical canadien dans les dernières décennies, et le mouvement féministe a aidé à appuyer le virage dans cette direction... comme la lutte pour l'égalité, le syndicalisme social n'est pas suffisamment inscrit dans le mouvement syndical canadien.

Il y a encore des pressions pour revenir à « ce que les syndicats font de mieux »... nous considérons que c'est là un contrechoc.

Sue Genge, *Union Women Are Leaders*

au programme du mouvement syndical n'aurait pu se produire si on l'avait isolé de la structure du mouvement syndical. Essentiellement, les confrères syndicalistes occupaient tous les postes de direction. Étant donné la croissance du nombre de femmes dans les syndicats, le besoin de militantes et de dirigeantes a été reconnu – une lutte difficile, en partie gagnée, mais essentielle pour l'avancement du droit à l'égalité dans l'ensemble du mouvement syndical.

Ainsi, tout a commencé par l'organisation de caucus lors de conférences et de congrès. Ceux-ci ont mené à l'établissement de comités de la condition féminine – au CTC tout autant que dans les syndicats internationaux, nationaux et locaux. À force d'arguments démontrant la parité des problèmes syndicaux et féminins et la nécessité pour les femmes du mouvement de s'impliquer et d'occuper des postes de direction, le changement s'est produit graduellement.

Bon nombre de syndicats sont maintenant dotés de services de la condition féminine. Ils consacrent plus de ressources aux travaux sur l'égalité et veillent à nourrir la participation des femmes dans le syndicat. Dans les années 1980, tant le CTC que la Fédération du travail de l'Ontario ont établi des sièges réservés aux femmes dans les organes de direction, leur donnant ainsi accès au processus décisionnel politique. Les femmes ont travaillé dur pour obtenir des postes de direction au sein de leurs syndicats.

Des sièges semblables ont été établis pour les travailleurs et travailleuses de couleur, les Autochtones, les personnes ayant un handicap ainsi que les gais, lesbiennes, bisexuels et transgendristes. Cela montre l'effet qu'a eu un programme incluant le droit à l'égalité et reconnaissant que le sexe, la classe, la race, l'incapacité et l'orientation sexuelle sont interconnectés et à la racine même de l'inégalité et de la discrimination. Le congrès 2002 du CTC a établi un siège réservé aux jeunes au sein de son conseil exécutif, reconnaissant ainsi que les jeunes syndicalistes étaient jusque-là exclus du mouvement.

Les jeunes affluent pour s'intégrer au mouvement international de justice sociale parce qu'ils comprennent – ils voient les connexions – et qu'ils sont passionnés de justice et d'égalité. Et ils ont une voix. Notre but doit être d'attirer des jeunes dans nos syndicats. Nous pouvons l'atteindre en syndicalisant les jeunes travailleurs et travailleuses et en établissant les conditions nécessaires à leur participation active et efficace au mouvement syndical.

L'une des grandes leçons tirées au fil des ans est que les consœurs syndicalistes ne peuvent gagner seules la lutte pour l'égalité. Il faut un mouvement féministe indépendant et évolutif pour soulever de nouvelles questions et lancer de nouveaux défis. Les féministes syndicalistes apportent une compréhension des enjeux de la classe ouvrière et de la politique pour travailler avec les mouvements féministes et les autres mouvements sociaux. Travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs confère solidarité et force dans l'action.

## Où en sommes-nous et quel est mon rôle?

Les syndicalistes féministes comprennent que les gains sont fragiles en matière d'égalité et qu'il faut les protéger du contrechoc, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement syndical. À cette époque de turbulence économique ou lorsque se produisent des événements qui secouent le monde entier, comme le terrorisme, la guerre ou un virage dans la politique américaine en faveur de l'agression galopante, il y a un risque de mettre de côté nos travaux sur l'égalité. Il y a des pressions au sein du mouvement syndical pour ramener les efforts autour des questions « de pain et de beurre ».

Il persiste une tendance à voir le droit à l'égalité des femmes comme superflu ou sacrificiable – un signe que la vision d'égalité et de droits de la personne demeure mal comprise. L'obtention de ces droits est fondamentale pour un monde fondé sur une véritable justice sociale et économique.

« La mauvaise nouvelle, c'est que le néo-conservatisme s'installe au Canada, l'égalité que nous avons gagnée est menacée. Notre plus grand défi pour l'instant est de demeurer suffisamment vigilants pour que les questions d'égalité ne soient pas mises de côté pour nourrir une obsession sur la concurrence et les lacunes ou à cause de l'emprise du capital étranger. »

Judy Darcy, président, SCFP

Devant les menaces mettant en péril la préservation et l'expansion du droit à l'égalité, il n'en tient qu'à nous de continuer à lutter pour l'égalité. Nous avons le potentiel de consolider les gains et d'acquérir de nouveaux droits. Nous pouvons intensifier la solidarité et le militantisme internationaux. Nous avons une occasion de prendre part à la construction des fondations qui changeront le monde.

Nous savons que nous pouvons le faire! Nous l'avons déjà fait! Nous poursuivons la tradition des féministes et des consoeurs syndicalistes qui nous ont précédées. Nous savons que l'avenir de notre

mouvement en dépend! Et nous savons que le fait de travailler en faveur de l'égalité apporte joie et satisfaction dans nos vies.

**A l o r s . . . . .**

Nous marcherons lorsque nous aurons à le faire. Nous exercerons des pressions intenses. Nous protesterons publiquement. Nous intégrerons les questions d'égalité à tous nos travaux. Nous appuierons les femmes dans les postes de direction avant et après qu'elles les aient obtenues.

### **Ce que les femmes font le mieux - *ORGANISER!***

Nous recruterons de nouveaux membres parce que nous savons que le fait d'être syndiqué confère des avantages au plan des salaires, des conditions de travail et des droits.

Nous nous organiserons avec toutes les femmes de nos syndicats pour placer la lutte en faveur de l'égalité à l'avant-scène!

Nous nous organiserons pour amener les questions d'égalité à la table de la négociation collective.

Nous nous organiserons dans nos collectivités pour établir de solides alliances avec le mouvement féministe; le mouvement antiraciste; le mouvement des gais, lesbiennes, bisexuels et transgendristes; le mouvement pour la justice sociale; le mouvement pour les droits des personnes ayant un handicap et les autres activistes militant pour le changement.

**Nous pouvons changer le monde!**

**Nous changerons le monde!**